

direction des travaux

le directeur

case postale 5354 - 1002 Lausanne

L a u s a n n e

Citrap-vaud.ch
Monsieur Maurice Decoppet
Case postale 33
1020 Renens 2

dossier traité par Véronique Rouge - 021 315 54 21

notre réf. VR/gf/IDaff 122841

votre réf.

Lausanne, le 21 décembre 2012

Enquête publique du 25.8 – 24.9.2012 : Prolongement de la ligne de trolleybus *tl* n° 25

Observations de la citrap-vaud

Monsieur,

Dans votre courrier du 24 septembre 2012, vous nous faites part d'un certain nombre de réflexions et propositions en lien avec le prolongement de la ligne *tl* n° 25. Nous vous remercions de votre intérêt et sommes en mesure de vous communiquer les éléments suivants.

En préambule, nous tenons à rappeler que toutes les solutions mises en place en matière de déplacements résultent d'un compromis entre les différentes catégories d'usagers de l'espace urbain (piétons, transports en commun, deux-roues et trafic individuel). Dans ce contexte, il est malheureusement impossible de satisfaire les attentes de chacun puisqu'elles sont, la plupart du temps, antagonistes. Notre objectif est de trouver la meilleure solution possible, compte tenu de l'ensemble des contraintes existantes, et nous vous assurons que les transports publics (*tl*) sont traités avec beaucoup d'égards.

Le prolongement de la ligne *tl* 25 jusqu'à Renens libère, en effet, un emplacement pour accueillir une deuxième ligne de bus qui pourrait rebrousser chemin à l'interface de la Bourdonnette. La ligne 2 ayant vu son terminus déplacé de la Bourdonnette à la Maladière lors de la mise en service de la ligne 25 (R08), vous proposez de rétablir cette ligne sur son ancien itinéraire. Même si cet élément va dans votre sens, d'autres critères qui interviennent dans ceux retenus pour le prolongement d'une ligne de bus sont eux, moins positifs.

En premier lieu, l'avenue de Rhodanie est parfois sujette à des surcharges de trafic, si bien qu'une coupure est parfois nécessaire à la hauteur d'Ouchy et qu'une navette effectuée tant bien que mal la desserte du tronçon Ouchy – Maladière. Dans les conditions actuelles, il n'est pas raisonnable économiquement, ainsi qu'en terme d'attractivité pour la clientèle, de prolonger la ligne 2 jusqu'à Bourdonnette. Conscients de ces difficultés de circulation, les différents partenaires ont inscrit dans le PALM 2012 une mesure spécifique d'aménagement de cette voie, visant à améliorer la vitesse commerciale des bus. Une réflexion est en cours sur l'ensemble de l'axe, qui tiendra également compte de la problématique de l'accès au parking « Philip Morris ».

rue du Port-Franc 18
cp 5354 - 1002 Lausanne
tél. 021 315 54 15
fax 021 315 50 02
routes-mobilite@lausanne.ch

En second lieu, sur le strict plan des véhicules et des conducteurs disponibles, il n'est pas possible de prolonger la ligne 2 dès 2013, tout l'effort étant justement mis sur le prolongement de la ligne 25, son exploitation en trolleybus articulé et, sous réserve d'acceptation du budget, l'augmentation de sa cadence.

Comme les *tl* vous l'ont justement expliqué, le prolongement de la ligne 2 reste donc une option à moyen terme, jusqu'à l'EPFL. Au préalable, il semble fondamental d'améliorer considérablement les conditions de circulation à l'avenue de Rhodanie et d'électrifier la RC1. Ceci permettrait non seulement d'offrir une desserte vers l'ouest depuis Ouchy (à l'intention notamment des frontaliers) mais également de mieux desservir Métamorphose Sud, dont le programme n'est, à l'heure actuelle pas figé, mais qui, en lieu et place des activités publiques tels que stade et piscine, est orienté vers un éco-quartier composé d'environ 3'500 habitants-emplois.

Par ailleurs, une réflexion est également en cours visant à une prolongation de la ligne 1. Les études de potentiel sont en cours et devront être actualisées en fonction de la nouvelle donne concernant Métamorphose Sud.

En synthèse, quelle que soit l'option de prolongation qui sera retenue, le délai de décembre 2013 n'est pas réaliste, la priorité étant donnée au prolongement de la ligne 25.

En vous remerciant pour les éléments constructifs que vous apportez à cette problématique et en vous assurant du souci permanent de la Direction des travaux de proposer les solutions répondant au mieux aux besoins de la population, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Olivier Français



Directeur des travaux
Conseiller national

Copie : M. Michel Joye, directeur des *tl*